



N°23
30/07/2020



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@girondet.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Prairie :

- Les pièges ont été installés la semaine dernière.
- Des papillons ont été piégés à JUXUE (2), IHOLDY (2) et BIDARRAY(1).

Maïs

- **Stades** : 90 % des surfaces ont atteint la floraison. Les maïs les plus avancés sont au stade laiteux-pateux.
- **Sésamies** : risque élevé pour les secteurs précoces.
- **Pyrales** : le vol de seconde génération est en cours.
- **Heliothis** : des captures sont en cours, surveillance des parcelles conseillée.
- **Maladies** : à surveiller sur les variétés sensibles et les maïs spéciaux.

Prairie

• Les observations de la semaine

Les pièges ont été installés la semaine dernière.

Des papillons ont été piégés à JUXUE (2), Iholdy (2) et BIDARRAY(1).

Ont aussi été observées :

- des traces de morsures sur dactyle à GARINDEIN, Iholdy, HASPARREN
- des chenilles dans plusieurs lieux de la tournée :

- o à SOURAÏDE, où le seuil indicatif de risque (10 larves /m², en condition de faible pousse d'herbe) est atteint, avec 10 chenilles au m². On note des chenilles noires et desséchées pendues en haut des feuilles ;
 - o à CAMBO : environ 7 chenilles au m², en majorité des larves âgées > 1,5 cm ;
 - o à ROQUIAGUE : environ 5 chenilles au m², en majorité des larves jeunes < 1,5 cm
- à MACAYE : quelques chenilles ont été aperçues.



Papillon cirphis piégé à Iholdy
(Photo CA64)

Par ailleurs, la présence des chenilles est signalée sur prairies à BARCUS, MONTORY, CHERAUTE, HASPARREN, ST PEE / NIVELLE, ainsi que sur une parcelle de sorgho multi-coupes à SOURAÏDE. Ces chenilles correspondent a priori à la 2^{ème} génération. Leur présence relativement importante et déjà bien avérée dans plusieurs communes laisse présager une année de forte pression.

• Quelques rappels sur le cirphis

Eléments de biologie :

Ce ravageur se développe ici sur 3 à 4 générations par an.

La 3^{ème} génération est classiquement celle qui cause le plus de dégâts en septembre/octobre. Ce sont les larves âgées (> 1,5-2 cm) qui sont responsables de 80 % des dégâts.

Repérer sa présence dans une parcelle :

De loin, des vols d'étourneaux et des plaques rouges de végétation sont des signaux de sa potentielle présence en nombre. De près, les traces de morsures et des déjections témoignent de la présence de la chenille.

S'il reste de la végétation verte, les chenilles sont au pied des feuilles mordues : les petites se cachent en journée, les grosses peuvent être actives même en pleine journée.

Il est conseillé de faire le tour de vos prairies régulièrement, en fin de journée ou à l'aube.

Agir :

Il importe d'intervenir préventivement, dès lors que les chenilles sont repérées en nombre, même à des stades jeunes ; fauche et pâture sont des moyens efficaces de ramener / maintenir leur niveau de présence en deçà des seuils de nuisibilité, avant que la végétation ne soit perdue.

Pour rappel, en condition de faible croissance de l'herbe, le seuil indicatif de risque est de 10 chenilles au m². Si l'herbe est en forte croissance, ce seuil passe à 20 chenilles/m².



Morsures de chenille sur dactyle
(Photo : CA64)



Larve de cirphis en boule
(Photo : CA64)



Déjections de cirphis à Souraïde
(Photo : CA64)

• D'autres canaux de communication

Le groupe Facebook Prairies.64 permet d'échanger sur les prairies basco-béarnaises et en temps de cirphis, d'être averti plus rapidement de la présence des chenilles :



Une nouveauté cet été : l'application gratuite pour smartphone GeoInsecta

Elle permet de signaler en 3 clics la présence de la chenille sur vos parcelles. L'information apparaît alors sur une carte participative, évoluant en temps réel au fur et à mesure des signalements d'autres utilisateurs ; sachant que des alertes sont reçues dès lors que l'on habite dans un rayon de 10 km autour des notifications.

Pour télécharger GeoInsecta, il faut se rendre sur l'appstore ou le playstore de son téléphone :



Attention, lors de la création du compte, le mail de confirmation arrive souvent dans les courriers indésirables/SPAM. Si besoin d'informations supplémentaires, contacter Eloise Jouhet e.jouhet@pa.chambagri.fr

Contacts

Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques :
MC MAREUX 06 24 42 59 54 // P MAHIEU 06 85 30 22 70

Maïs

• Stade-Situation des semis

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine, des organismes de développement et instituts techniques ainsi que de l'observation des parcelles de Saint Médard de Guizières (33), Blanquefort (33), Saint Pierre de Mons (33), Saint Androny (33), Le Barp (33), Bourideys (33), Miramont-Sensacq (40), Sorbets (40), Estillac (47), Mimbaste (40), Bonnut (64), Sendets (64), Pontacq (64), Malaussanne (64), Montardon (64) et Coublucq (64).

D'après Céré'Obs, 90 % des surfaces ont atteint le stade floraison. Les maïs les plus avancés sont au stade grain laiteux-pateux.

• Sésamies

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte.

Observations : cette semaine, on enregistre 6 captures de papillons dans 4 des 15 pièges à phéromones relevés, dans les secteurs Nord47-24 et Sables. 4 captures avaient été réalisées en fin de semaine dernière dans les 14 pièges relevés.

Dans les pièges lumineux, 12 captures ont été réalisées cette semaine dans 6 des 12 pièges renseignés.

Date prévisionnelle du vol selon NONA :

En fonction des conditions climatiques, les dates prévues peuvent évoluer. **Le pic de vol de seconde génération sera atteint sur tous les secteurs ce week-end.**

Tableau : Prévisions du modèle NONA au 27 juillet 2020 pour le vol de 2^{ème} génération de sésamies.

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol	100% du vol
Gironde	Médoc	10/07	28-29/07	1-2/08	2/09
	Libournais	30/06	18-19/07	22-23/07	18/08
	Blayais	1/07	19-20/07	23-24/07	27/08
	Landes de Bordeaux	4/07	27-28/07	1-2/08	-
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	4/07	21-22/07	25-26/07	26/08
	Vallée des gaves	1/07	19-20/07	22-23/07	22/08
	Basse-Navarre	26/06	14-15/07	19-20/07	17/08
	Plaine de Nay	8/07	25-26/07	29-30/07	29/08
Landes	Sud Adour	29/06	18-19/07	22-23/07	22/08
	Tursan	29/06	17-18/07	20-21/07	23/08
	Haute-Landes	27/06	16-17/07	20-21/07	18/08
Lot-Et-Garonne	Coteaux du Marmandais	5/07	22-23/07	26-27/07	26/08
	Secteur de Duras	30/06	18-19/07	22-23/07	19/08
	Vallée de Garonne	26/06	14-15/07	19-20/07	16/08
Dordogne	Vallée de Dordogne	9/07	25-26/07	28-29/07	19/08
	Ribéracois	10/07	27-28/07	1-2/08	-

Évaluation du risque

Le stade cible pour la gestion de la sésamie de seconde génération est atteint sur les secteurs précoces (Vallée de Garonne, de l'Isle, des Gaves, Basse Navarre, Nord Béarn). Il sera atteint au cours de la semaine prochaine pour les autres secteurs.

La forte pression enregistrée au cours de la première génération nous laisse penser que les attaques de seconde génération pourraient être importantes sur l'ensemble de l'Aquitaine.



• Pyrales

Période de risque : de 6 feuilles à la récolte.

Observations : cette semaine, on n'enregistre aucune capture de papillons.

Dans les pièges lumineux, 73 pyrales ont été piégés cette semaine dans 7 des 9 pièges relevés dans les secteurs Sud 47, Gaves et Sud Adour ; la semaine passée, 20 papillons avaient été capturés dans 7 des 11 pièges relevés dans les secteurs Sud 47, Sud Adour et Sables.

Évaluation du risque

Nous entrerons la semaine prochaine dans la période à risque.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQSPV/2020-355 du 11/06/2020. <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-355/telechargement>

- **Heliothis (*Helicoverpa armigera*)**

Période de risque : floraison.

Observations : cette semaine 17 captures ont été réalisées dans 2 des 10 pièges renseignés. Les secteurs Sud Adour, Gaves et Sables sont particulièrement concernés. La semaine dernière, 46 papillons ont été capturés dans 6 des 9 pièges renseignés.

Évaluation du risque : les captures sont continues depuis la fin du mois de juin. Surveillez les parcelles tardives.

- **Chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica v. virgifera* Le Conte)**

Période de capture de l'adulte : de fin juin à fin août.

Observations : des captures sont encore réalisées dans le Sud Aquitaine sur les communes où la présence de l'insecte est déjà connue : Ger, Serres-Morlaas, Serres-Sainte-Marie.



Photo 3 : Capture d'adultes de chrysomèle des racines du maïs
(A.Peyhorgue Arvalis).

Évaluation du risque

Pas de risque actuellement, les dégâts étant surtout occasionnés par la larve au niveau des racines.

- **Maladie**

- **Helminthosporiose**

Observations : quelques taches signalées sur le secteur de Peyrehorade (40).



Helminthosporium turcicum
(Photo : A. Peyhorgue -Arvalis)

Évaluation du risque :

Les lignées de maïs semences se révèlent fréquemment sensibles à ce champignon. Les semis tardifs peuvent aussi présenter une sensibilité accrue au champignon (hybrides très précoces plutôt plus sensibles).

Les conditions climatiques de juillet sont plutôt défavorables à la maladie.

- **Rouille (Puccinia sorghi)**

Observations : des signalements dans le Sud Aquitaine (Mimbaste 40).



Puccinia sorghi
(Photo : A Peyhorgue - Arvalis)

Évaluation du risque :

A suivre en fonction de l'évolution des températures (les fortes températures sont défavorables à l'évolution des maladies).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".